



SAMOS LEGAL CENTRE NEWSLETTER

Bienvenue dans la 32ème newsletter du projet !

Les mois de septembre et d'octobre 2024 ont été particulièrement meurtriers dans la mer Egée. Les personnes qui tentent de franchir la frontière par la mer continuent de faire face à des routes de plus en plus hostiles au cours de leur traversée. Près de **cinq naufrages** ont été signalés dans les eaux égéennes au cours des deux derniers mois. Cela souligne une fois de plus la nécessité d'appeler à des itinéraires sûrs pour les personnes en quête de protection internationale. Demander l'asile est un droit et ne devrait pas impliquer de mettre sa vie en péril.

Les personnes exilées sont confrontées à de nombreux obstacles dans leur recherche de sécurité, **en passant par des refoulements en mer et à la criminalisation injuste sur terre.**

Comme si cela ne suffisait pas, après un trajet jusqu'aux portes de l'Europe semé d'embûches, les personnes sont amenées à vivre dans des **conditions inhumaines dans le Centre fermé de Samos.**

Depuis mi-octobre, le nombre de personnes résidant dans le camp a dépassé la capacité officielle maximale d'accueil, induisant une détérioration inquiétante des conditions de vie dans le camp avec des personnes qui n'ont pas accès à des services de base pour garantir des conditions de réception dignes.

En effet, certaines personnes n'ont pas de lits et dorment sur des cartons récupérés dans les ordures. De même, l'accès à l'hygiène est plus que compliqué avec des douches et des toilettes insalubres qui n'ont parfois pas de portes, ce qui a des répercussions déplorables en terme sanitaire.

Contexte

En septembre et octobre, trois naufrages meurtriers ont été signalés près des côtes de Samos.

Le 23 septembre, un bateau a coulé à environ 150 mètres au nord-ouest de Samos. Il aurait transporté 33 personnes. De nouveau, le 20 octobre, une alerte a été envoyée depuis un bateau en détresse à 5 km au nord-est de Samos. Deux personnes se sont noyées ce jour-là.

Ces incidents très tragiques et tristes nous rappellent une fois de plus le voyage périlleux qu'entreprennent tant de personnes en quête de sécurité. En réfléchissant à ces pertes tragiques, nous devons nous rappeler du besoin urgent de compassion et de solidarité, ainsi que la nécessité de créer des voies d'accès sûres pour ceux et celles qui sont forcés de fuir.



En plus du risque de mauvais temps ou de naufrage du bateau, les personnes en quête de sécurité sont très souvent repoussées en mer par les garde-côtes grecs avec le soutien de Frontex. Cette pratique est devenue la norme et viole les réglementations européennes et internationales.

De nombreux arrivants sont également arrêtés et détenus en tant que « passeurs » dans le cadre d'une accusation d'entrée illégale sur le territoire européen. Avant même d'avoir la possibilité de demander une protection internationale, elles risquent parfois plus de 100 ans d'emprisonnement.

Selon les données d' Aegean Boat Report, les arrivées sur les îles grecques en septembre ont augmenté de 25,1% par rapport au mois d'août. Mais 59 refoulements effectués par les garde-côtes grecs ont été enregistrés pour le même mois.

Étant donné qu'il n'existe pratiquement pas d'itinéraires sûrs pour les demandeurs d'asile, ces politiques de criminalisation des personnes en déplacement ajoutent encore plus de cruauté et d'absurdité à l'ensemble de la situation.

Notre partenaire à Samos, Human Rights Legal Project, est l'un des rares acteurs à Samos à agir pour la défense des personnes injustement accusées d'être des criminels par les autorités grecques, en les soutenant juridiquement lors de leur détention et en communiquant avec leurs proches.



CHIFFRES CLÉS



Notre équipe

5

sessions d'informations
ont été organisées



Cheffe de projet



Assistante juridique
et technique



2 avocates



3 juristes volontaires



4 interprètes

45

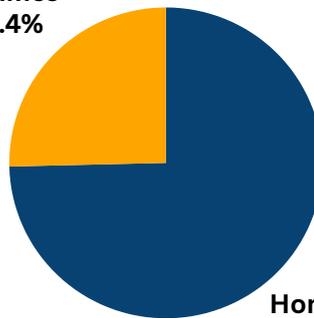
demandeurs d'asiles ont
participé aux workshops

42

acteurs non légaux ont été
informés du contexte
juridique à Samos

Bénéficiaires directs

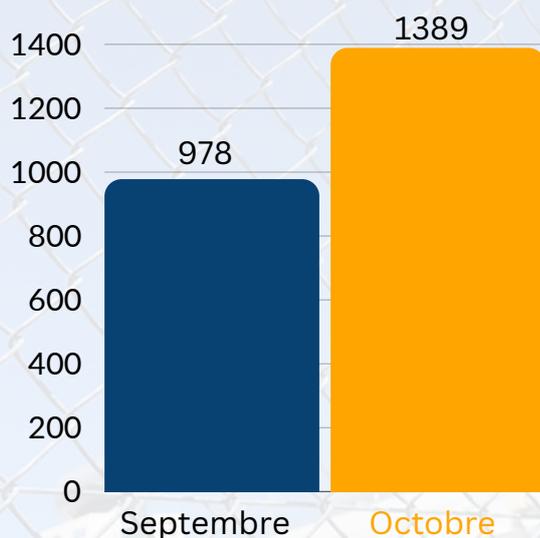
Femmes
25.4%



Hommes
74.6%

15.9 % des personnes
rencontrées ont déclaré avoir
survécu à des VSBG, à du
trafic d'êtres humains ou à
des traitements inhumains et
dégradants.

Nombre d'arrivées* :



*Chiffres du ministère grec de la migration.

42

Préparations individuelles à
des entretiens d'asile

18

Consultations pour des cas
d'appels

L'ÉQUIPE

Fort d'une expérience en France et à l'étranger auprès des personnes en mobilité, **Souleymane** a rejoint l'équipe pour quelques mois à la fin du mois de septembre et s'avère d'ores et déjà être un véritable atout. Son écoute, son humilité et sa conscience professionnelle sont très appréciées, et sa maîtrise de l'arabe est un atout pour l'équipe !



Parallèlement, une **délégation du siège et la référente du pôle d'experts bénévoles d'ASF France** a rendu visite à l'équipe sur le terrain pendant une semaine au début du mois d'octobre. Ce fut l'occasion de discuter de la situation sur l'île, de rencontrer nos partenaires et de renforcer ou développer les collaborations avec les acteurs locaux.

REVUE JURIDIQUE

Le 4 octobre 2024, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu une décision importante. Elle promet d'être révolutionnaire !

L'accord UE-Turquie, signé en 2016, visait à contrôler le nombre de passages de la Turquie vers les îles grecques en exigeant que certains demandeurs passent un « test d'admissibilité » avant de pouvoir demander l'asile en Europe. Un entretien basé sur le concept de « pays tiers sûr » pour les Syriens, les Somaliens, les Afghans, les Pakistanais et les Bangladais pour déterminer si la Turquie doit les réadmettre.

Tous les demandeurs d'asile ainsi déboutés devraient donc être expulsés vers la Turquie.

Mais depuis 2020, la Turquie n'accepte pas la réadmission depuis la Grèce, comme l'exige l'accord, laissant des milliers de personnes à leur sort sur les îles grecques, coincées dans une sorte de vide administratif.

Dans cette affaire C-134/23, la CJUE a statué que « *dans le cas où il est établi que le pays tiers désigné comme étant généralement sûr par un État membre n'admet ou ne réadmet pas, dans les faits, les demandeurs de protection internationale concernés, cet État membre ne peut rejeter leurs demandes de protection internationale comme étant irrecevables, sur le fondement de l'article 33, paragraphe 2, sous c), de la directive 2013/32 [relatifs aux pays tiers sûr]* » (paragraphe 54.)

Cette décision revêt une grande importance car elle met fin à une pratique arbitraire et abusive de longue date des autorités grecques consistant à rejeter les demandes d'asile comme irrecevables sur la base du principe du pays tiers sûr, et met fin au déni des droits de nombreux demandeurs.

C'est une victoire qui doit désormais être mise en pratique !



TÉMOIGNAGES

Nous sommes heureux de partager avec vous les histoires et les paroles de deux femmes fortes qui ont réussi à fuir des mariages abusifs et violents dans leur pays d'origine.

N*, 38, - IRAN**

N***, originaire d'Iran, a été accompagnée dans son parcours de demande d'asile à Samos depuis son arrivée sur l'île en juin 2024. Elle nous a été référée par MSF (Médecins Sans Frontières) pour être accompagnée juridiquement.

Dès les premières minutes de la rencontre avec elle, nous avons senti sa vulnérabilité. Elle montrait des signes évidents de stress post-traumatiques, et avait même du mal à raconter son histoire sans fondre en larmes. Nous avons donc décidé qu'une de nos avocates devait être présente lors de son entretien pour la soutenir dans cette étape cruciale.

N*** a subi diverses formes de violences dans son pays d'origine depuis son plus jeune âge, de la part de membres de sa communauté et des autorités de son pays.

Son entretien a été très long, en raison des nombreux événements survenus en Iran, l'obligeant à fuir le pays.

Pays qui l'avait beaucoup opprimée non seulement en tant que femme mais également en tant que femme divorcée et aussi en tant que femme non musulmane.

Après son entretien, nous avons complété son récit par un mémorandum dans lequel nous avons ajouté des dispositions légales, des rapports médicaux témoignant de sa santé mentale fragile et des recherches sur la situation dans le pays pour étayer le danger de persécution auquel elle s'expose si elle retourne en Iran.

Nous avons notamment souligné que son expérience traumatisante n'est malheureusement qu'une autre illustration de la façon dont les politiques répressives affectent gravement tous les aspects de la vie publique des femmes en Iran. Comme la loi de 1979 rendant obligatoire le port du voile pour toutes les femmes, ou le code pénal iranien qui ne classe pas le viol comme un crime à part entière.

Tout cela a été reconnu par le service d'asile grec qui lui a reconnu le statut de réfugié en Septembre 2024.



Paroles de M**, 24 ans- GUINÉE**
Elle a obtenu le statut de réfugiée en octobre 2024

Quand je vous ai contacté, je m’attendais à pouvoir expliquer mon histoire à quelqu’un qui pourrait m’écouter et me mettre en sécurité. Lors du rendez-vous avec vous [...] c’était la première fois que je parlais de mon histoire mais **je me suis sentie écoutée et j’ai pu expliquer mes blessures**. Je me suis sentie bien parmi vous. Parce que j’ai reçu de bonnes explications [...] j’ai été encouragée à parler et je comprends mes droits et mes devoirs.

Lors de l’entretien, **tout s’est bien passé car j’étais bien préparée**. Je me suis sentie accueillie et soutenue par les avocates. Donc l’entretien a été plus facile.

Ma vie dans le camp de Samos était très difficile. Je ne me sentais pas bien du tout. La nourriture n’était pas bonne. Je n’avais personne à qui me confier, pas d’amis à qui parler. J’avais beaucoup trop de stress et beaucoup de pensées suicidaires. Les conditions n’étaient pas du tout bonnes. Parfois, il n’y avait pas d’eau ou une bonne hygiène. Je pensais que j’allais devenir folle. **

Quand j’ai reçu ma décision. J’étais très heureuse. J’ai beaucoup pleuré. Mais au moins je sais que je suis protégée par la Grèce et l’Europe et que ce que j’ai vécu avant ne peut pas se reproduire. Cela m’aide de savoir que je suis une battante et que je peux être fière d’avoir traversé tout ça [...] maintenant je sens que j’ai de la force en moi. C’est un peu grâce à vous.

Ensuite, j’aimerais continuer à trouver plus de force [...] Je veux travailler dans une ONG et aider les enfants qui sont maltraités et qui sont seuls. **Je veux pouvoir aider les gens qui ont vécu les mêmes difficultés que moi.**

**installation à côté du camp de notre partenaire Samos Volunteers*

***Pour ce type de cas vulnérable, l’équipe fait un référencement vers MSF afin que la personne puisse recevoir un soutien psychologique*